APATURE s. m. (a-pa-tu-re — du gr. *apo*, sans; *oura*, queue). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, famille des sternoxes, qui a pour type l'*apatura appendiculata*. ‖ C'est aussi le nom d'un autre genre d'insectes lépidoptères, famille des diurnes, ne renfermant en Europe que deux espèces vulgairement connues sous le nom de *grand* et de *petit Mars*. Ce sont deux de nos plus beaux papillons.

APATURÉON s. m. (a-pa-tu-ré-on — du gr. *apatoureon*). Antiq. gr. Un des mois de l'année des Ioniens, celui où ils célébraient les apaturies.

APATURIE s. f. (a-pa-tu-rî — du gr. *apo*, sans; *oura*, queue). Bot. Genre de plantes de la famille des orchidacées, tribu des épidendrées : *Les* APATURIES *sont des plantes herbacées de l'Inde*. (D'Orb.)

APATURIE (du gr. *apatê*, fraude). Surnom de Vénus, ainsi nommée parce qu'elle trompa les géants qui étaient venus l'attaquer, et les fit tuer par Hercule qu'elle avait à cet effet caché dans une caverne. ‖ Surnom de Pallas.

APATURIES s. f. pl. (a-pa-tu-rî — du gr. *apatouria*, apaturies; ou de *apatê*, fraude, tromperie). Antiq. gr. Fête solennelle que l'on célébrait à Athènes en l'honneur de Bacchus, et qui durait trois jours. Le premier jour se terminait par des repas communs dans chaque tribu; le second était consacré à des sacrifices en l'honneur de Jupiter et de Minerve; enfin le troisième jour, les chefs de famille faisaient enregistrer dans leur tribu leurs enfants arrivés à l'âge requis, après leur avoir fait couper les cheveux. Cette fête fut ainsi nommée en commémoration de la victoire remportée par Mélanthus, roi d'Athènes, sur Xanthus, roi de Béotie.

APAULIE s. f. (a-po-lî — du gr. *apaulia;* formé de *apo*, loin de; *aulê*, salle). Se dit, suivant les uns, de la nuit qui précédait le mariage, nuit que l'époux passait seul dans la maison de son beau-père; selon d'autres, de la nuit que l'époux allait passer, le troisième jour des noces, dans la maison paternelle. Ce jour-là, la fiancée présentait à son époux un vêtement appelé *apaulétérias*.

APAW s. m. (a-pô). Conchyl. Coquille du Sénégal, du genre des pinnes marines.

APAYAOS s. m. pl. (a-pa-ia-oss). Géogr. Peuplade indigène de l'île de Luçon, au centre des monts Caraballos.

APCHÉRON ou **ABCHÉRON**, presqu'île de la Russie d'Asie dans la mer Caspienne; ch.-lieu Bakou. Elle offre de nombreux puits de naphte et des lacs salés; elle est exposée à de fréquents tremblements de terre.

APCHON, bourg de France (Cantal), arrond. de Mauriac; 952 hab. Belles prairies, grand commerce de fromages; près de là, ruines d'un ancien château fort, dont il est fait mention dans une charte de Clovis; église remarquable par quelques sculptures.

APCHON (Clément-Marc-Antoine D'), évêque de Dijon, puis archevêque d'Auch, né à Montbrison vers 1723, mort en 1783. On cite de ce vertueux prélat une multitude d'actes de bienfaisance et de dévouement. Dans un incendie, à Dijon, il offrit 200 louis à qui sauverait deux enfants près de périr. Personne ne se présentant, il place une échelle, s'élance à travers les flammes et sauve les deux enfants, à qui il consacra en outre la récompense promise. On possède de ce noble prélat des *Instructions pastorales* pleines d'onction.

APE s. m. (a-pe — du gr. *a* priv.; *pous*, pied). Zool. Genre de crustacés caractérisé par l'existence d'une carapace qui recouvre la tête et le thorax; il habite les eaux douces et atteint à peu près deux pouces de long. On l'appelle aussi APOUS et APUS.

APÉCHÈME s. m. (a-pé-kè-me — du gr. *apêkêma*, retentissement; formé de *apo*, de; *êkos*, écho, son répété). Chir. Contre-coup, contre-fissure.

APÉCILAIRE adj. (a-pé-si-lè-re — du lat. *apex*, *apicis*, sommet). Bot. Syn. d'*apicilaire*.

APÉDEUTE adj. (a-pé-deu-te — du gr. *apaideutos*, ignorant; formé de *a* priv., et *paideutos*, savant). Ignorant, ignare. Rabelais donne plaisamment ce nom, dans *Pantagruel*, aux membres de la cour des comptes, qui n'avaient pas besoin d'être gradués pour exercer leur charge.

— Substantiv. Homme ignorant : *Les* APÉDEUTES *assurèrent que cette proposition était hérétique*. (Volt.)

APÉDEUTISME s. m. (a-pé-deu-ti-sme — rad. *apédeute*). État de celui qui n'a reçu aucune instruction. Vieux.

APÉGA s. m. (a-pé-ga — mot gr.). Hist. anc. Sorte de supplice que Nabis, tyran de Sparte, avait inventé pour faire périr dans d'horribles douleurs ceux dont il voulait se débarrasser. Un automate hérissé de pointes acérées, et représentant la femme de Nabis, saisissait la victime entre ses bras, la serrait contre sa poitrine, et la perçait ainsi de mille traits.

APÉIBA s. f. (a-pé-i-ba — mot caraïbe). Bot. Genre de plantes tiliacées, arbres ou arbrisseaux de l'Amérique équatoriale, avec les branches desquels les Galibis allument du feu au moyen du frottement.

APEL (Jean), né à Nuremberg en 1486, mort vers 1540; professait à Wittemberg lorsque Luther se sépara de l'Eglise, et adopta la doctrine du réformateur. Il épousa une religieuse et fut appelé auprès de l'électeur de Brandebourg en qualité de conseiller. On lui doit un dialogue sur les *Institutes*, une apologie de son mariage, précédée d'une préface de Luther, et divers autres écrits.

APEL (Jean-Auguste), légiste et littérateur allemand, né à Leipzig en 1771, mort en 1816. Il est moins connu par ses travaux de jurisprudence, peu nombreux d'ailleurs, que par ses essais littéraires et par sa théorie sur la prosodie grecque (*métrique*). Ses œuvres de pure littérature sont très-nombreuses, trop nombreuses peut-être pour qu'elles aient pu lui conquérir une renommée durable. Il a publié des poésies lyriques, satiriques, élégiaques, etc., des légendes, des drames, des contes, des nouvelles, des ballades, des poëmes, des dissertations, etc. Parmi ces innombrables productions, il en est cependant qui ne sont pas sans mérite. On cite ses jolis contes de l'*Enfant paisible*, du *Franc Archer* et de la *Danse des morts;* et surtout celui qui a pour titre *Der Schatzgraber* (le *Chercheur de trésors cachés*). On cite aussi avec éloge ses imitations des tragédies grecques, qui d'ailleurs n'ont jamais subi l'épreuve de la représentation.

APÉLIKÉA s. m. (a-pé-li-ké-a). Bot. Nom d'une espèce de zelkoua, qui pousse dans les hautes montagnes de Candie.

APÉLIOTE adj. (a-pé-li-o-te — du gr. *apeliotês*, le vent d'est). Nom donné anciennement à des vents qui soufflent de l'est : *Les vents, les bises* APÉLIOTES. *Les anciens appelaient subsolani, apeliotes, les vents* APÉLIOTES. (Garbeau.)

— Personnification du vent d'est, qui, sur la tour des Vents, à Athènes, était représenté sous la figure d'un jeune homme.

APELLE s. m. (a-pè-le — du gr. *a* priv., et du lat. *pellis*, peau). Méd. Celui dont le prépuce est trop court pour couvrir le gland. Ce nom a été appliqué aux individus circoncis, particulièrement aux juifs. ‖ Se dit aussi de la rétraction de tout appendice mou.

APELLE, hérésiarque du IIe siècle, chef de la secte des apellites, condamnait le mariage, niait la résurrection, rejetait l'autorité divine de l'Ancien Testament, ainsi que celle de Moïse, et soutenait que les prophètes étaient pleins de contradictions. Sa doctrine se rapproche de celle de Marcion, dont il avait été le disciple. Il avait écrit une vie de Jésus-Christ et un *Evangile*, dont il ne nous est rien parvenu.

APELLE, le plus célèbre des peintres de l'antiquité, florissait pendant la première moitié du IVe siècle av. J.-C. Il naquit à Ephèse, selon Strabon et Lucien; à Cos, selon Pline et Ovide; à Colophon, si nous en croyons Pausanias et Suidas. Ce dernier ajoute qu'il obtint le droit de cité à Ephèse. Ce qui est certain, c'est que ce fut dans cette dernière ville qu'Apelle commença à étudier la peinture sous la direction d'un artiste médiocre, nommé Ephore. Il passa ensuite à Sicyone, où il fut admis à l'école de Pamphile, un des peintres les plus renommés de l'époque; puis il travailla sous Mélanthe, que Pamphile avait désigné pour son successeur, et il l'aida à peindre le portrait du tyran Aristrate, monté sur un quadrige et ayant à côté de lui la Victoire, tableau qui devint célèbre. Après s'être ainsi fortifié dans cette école de Sicyone, dont les principes sévères contrastaient avec l'élégante mollesse de l'école d'Ionie, où il avait pris ses premières leçons, il partit pour la Macédoine, appelé par Philippe. Il reçut de ce monarque l'accueil le plus honorable, fit plusieurs fois son portrait, ainsi que ceux des membres de la famille royale et des principaux personnages de la cour. La faveur dont il jouissait s'accrut encore lorsqu'Alexandre monta sur le trône. Apelle obtint le privilége de peindre le portrait de ce prince, comme Lysippe avait celui de le sculpter, et Pyrgotèle celui de le graver sur les monnaies et sur les pierres fines. Pline dit qu'il faut renoncer à compter combien de fois il a peint Alexandre; le tableau où il le représenta tenant la foudre était regardé comme un de ses meilleurs ouvrages. Plusieurs anecdotes nous font connaître les rapports de familiarité qui unirent le roi à l'artiste. Un jour qu'Alexandre posait pour son portrait dans l'atelier même du peintre, et qu'il discourait sur l'art en amateur plutôt qu'en connaisseur : « Prends garde, lui dit Apelle; ne vois-tu pas que tu fais sourire même les esclaves qui broient mes couleurs. » Il est probable, suivant la remarque de M. Beulé, qu'Alexandre recevait cette leçon avant son départ pour l'Asie; nous doutons, en effet, qu'il l'eût supportée après le meurtre de Clitus et l'incendie de Persépolis. Une autre fois, du reste, il donna à Apelle une preuve non équivoque de son affection et de sa générosité, en lui cédant une de ses favorites nommée Campaspe ou Pancaste : l'artiste, chargé de peindre cette femme sans voiles, en était devenu amoureux.

La plupart des généraux d'Alexandre voulurent être peints par Apelle. Le portrait qu'il fit d'Antigone à cheval et cuirassé passait pour un de ses plus beaux chefs-d'œuvre. Il peignit Clitus partant pour la guerre, Néoptolème à cheval et combattant contre les Perses, Archelaüs, accompagné de sa femme et de sa fille, Ménandre, roi de Carie, le tragédien Gorgosthènes, etc. Il excellait dans ce genre de peinture, auquel le rendait merveilleusement propre l'amour de la vérité et de la précision, qu'il avait puisé à l'école de Pamphile. Après la mort d'Alexandre, il se rendit dans différentes villes et y exécuta d'importants ouvrages. A Ephèse, il peignit plusieurs tableaux qui furent conservés pendant longtemps dans le célèbre temple de Diane; on y admirait, entre autres, une peinture représentant le grand prêtre Mégabyse conduisant une procession solennelle. A Corinthe il vit Laïs, deuxième du nom, qui, n'étant encore que jeune fille, venait de puiser de l'eau à la source Pyrène; il la trouva si belle, qu'il la prit avec lui. C'est d'après elle qu'il fit quelques-unes de ses plus séduisantes peintures. A Athènes il rencontra Phryné, qui lui servit de modèle pour son incomparable Vénus *Anadyomène* (V. ce mot). Il se rendit ensuite à Rhodes, où il vit le peintre Protogène, alors pauvre et obscur; il lui acheta un de ses tableaux au prix de 50 talents (environ 280,000 fr. de notre monnaie), et commença ainsi sa fortune et sa réputation. On raconte qu'un jour, ne trouvant pas Protogène dans son atelier, il traça sur une planche une ligne d'une finesse merveilleuse. Protogène, en rentrant, déclara qu'Apelle seul était capable de conduire un pinceau avec cette sûreté et cette précision; puis, choisissant une autre couleur, il appliqua, sur la ligne qu'avait tracée son ami, une autre ligne plus mince qui la coupait dans toute sa longueur. Apelle ne voulut pas être vaincu; à l'aide d'une troisième couleur, il refit la même opération sur la ligne de Protogène. Michel-Ange pensait que ces trois traits ainsi superposés formaient le contour de quelque belle figure; mais Pline ne parle que de simples lignes (*lineæ*); il ajoute que l'on admira pendant longtemps à Rome, où elle avait été transportée, la planche sur laquelle ces lignes avaient été tracées.

Parmi les villes que visita Apelle, il faut citer encore Alexandrie, où deux fois il faillit périr victime de la haine de ses rivaux. Pline rapporte qu'un navire sur lequel il s'était embarqué fut obligé par la tempête de relâcher à Alexandrie, où régnait alors Ptolémée, avec lequel Apelle avait été fort mal du temps d'Alexandre. Au lieu de se tenir prudemment caché, l'artiste n'hésita pas à se promener dans la ville. Ses envieux le reconnurent et imaginèrent, pour le perdre, de corrompre un officier du palais qui vint le prier, au nom du roi, d'assister à un festin. Apelle se rendit sans défiance à cette invitation perfide. Ptolémée entra en fureur en le voyant, et lui demanda qui l'avait amené. Saisissant aussitôt un charbon éteint dans le foyer, le peintre traça sur la muraille une figure, dont les premiers traits firent reconnaître le coupable. Le roi s'adoucit, oublia sa rancune, et réussit à retenir Apelle à sa cour. Mais les faveurs dont il le combla ne firent qu'exciter la jalousie des autres artistes fixés à Alexandrie; l'un d'eux, nommé Antiphile (V. ce nom), dénonça Apelle comme ayant trempé dans une conspiration tramée à Tyr contre la vie du roi. Ptolémée prêta l'oreille à cette calomnie absurde et fit arrêter Apelle. L'illustre peintre allait avoir la tête tranchée, si l'un de ceux qui avaient pris réellement part à la conspiration n'eût prouvé la fausseté de l'accusation portée par Antiphile. Ptolémée éprouva, dit-on, de si vifs regrets de s'être laissé tromper, qu'il donna 100 talents à Apelle et lui livra Antiphile pour qu'il en fît son esclave. C'est alors que l'artiste, l'imagination encore pleine du danger qu'il venait de courir, composa son célèbre tableau de la *Calomnie* (V. ce mot). Il est à remarquer que Lucien est le seul écrivain de l'antiquité qui ait rapporté cette seconde anecdote et qui ait parlé de ce tableau. Comment une œuvre de cette importance a-t-elle pu échapper à Pline, qui donne les titres de plusieurs œuvres secondaires d'Apelle? Notons, en outre, que la conjuration de Tyr dont il est ici question eut lieu, selon Polybe, sous le règne de Ptolémée Philopator, c'est-à-dire près de cent ans après la mort d'Apelle. Il semblerait donc permis de croire que l'on a confondu deux artistes du même nom, ou, ce qui est plus vraisemblable, que le spirituel rhéteur samosate a brodé sur l'anecdote du festin une de ces brillantes amplifications dont ses œuvres nous offrent tant d'exemples. Quoi qu'il en soit, Apelle apprit sans doute à ses dépens que rien n'est dangereux pour un artiste comme d'asservir son talent aux caprices d'un roi; il quitta la cour d'Egypte, revint dans sa patrie, peignit dans l'Odéon de Smyrne une *Grâce* et une *Fortune assise*, et finit par se retirer à Cos, où, voulant se surpasser lui-même, il entreprit de peindre une Vénus plus belle que son Anadyomène. Il mourut avant de l'avoir achevée, et les habitants de Cos ne purent trouver aucun peintre qui consentît à toucher à l'ébauche du maître.

Telle fut la carrière de ce grand artiste, dont tous les anciens ne parlent qu'avec la plus profonde admiration. Un savant appréciateur de l'antiquité, M. Beulé, a porté sur lui le jugement suivant : « Chez Apelle, la science dominait l'imagination, la grâce l'emportait sur la fécondité, l'esprit sur la force, l'habileté sur l'invention. Ce n'était point par la grandeur des sujets qu'il voulait frapper les âmes; il préférait les ravir par la beauté des figures et la perfection des détails. On peut dire qu'il a été surtout un homme d'exécution. Par une étude approfondie de la nature, unie au sentiment le plus exquis, il réalisait des types qu'il ne créait pas, mais qui s'offraient à ses yeux. Il les choisissait, il les combinait, il les divinisait au besoin. Seulement, au lieu de descendre de l'idée à la forme, il s'élevait à l'idéal par l'observation. » Travailleur infatigable, il se vantait de n'avoir jamais passé un jour sans exercer sa main; ce qui donna lieu au proverbe latin : *Nulla dies sine linea* (V. cette phrase). Bien qu'il accordât une grande importance aux procédés pratiques, il savait s'arrêter à propos et ne laissait jamais percer le moindre effort. Il déclarait lui-même qu'il ne l'emportait sur Protogène que parce qu'il cessait à temps de toucher à ses tableaux. Il témoignait le plus grand mépris pour les artistes qui exécutaient leurs ouvrages à la hâte. Un de ses élèves se flattant un jour devant lui d'avoir peint un tableau dans une journée : « Cela se voit bien, lui dit-il; j'aurais même cru que tu l'avais peint dans une matinée. » Un autre artiste lui demandait son avis sur une *Hélène* qu'il venait de peindre et qu'il avait couverte de bijoux : « Ne pouvant la faire belle, lui répondit-il, tu l'as faite riche. »

Apelle n'était pas moins sévère pour lui-même que pour les autres; loin de s'offenser des critiques, il les provoquait pour en faire son profit. On rapporte qu'il exposait quelquefois ses tableaux en public, et qu'il se cachait pour entendre les réflexions de chacun. Un jour, un cordonnier trouva à redire à la sandale d'un personnage; Apelle corrigea le défaut. Le lendemain, le même ouvrier s'avisa d'étendre ses critiques à d'autres parties du tableau; l'artiste sortit aussitôt de sa cachette et lui dit : « Cordonnier, tiens-t'en à la chaussure. » C'est de là qu'est venu cet autre proverbe latin : *Ne sutor ultra crepidam* (V. cette phrase). Apelle ne fut pas seulement un éminent praticien; nous savons par Pline qu'il adressa à son élève Persée des écrits sur la peinture.

Apelle et Campaspe, opéra en un acte, paroles de Demoustier, musique d'Eler, fut représenté à l'Opéra le 12 juillet 1798, sans aucun succès.

APELLÉE s. m. (a-pèl-lé — du gr. *apellaios*). Antiq. gr. Dernier mois de l'année chez les Macédoniens. Il comprenait la fin d'octobre et une partie de notre mois de novembre.

APELLICON de Téos, philosophe péripatéticien, vivait dans le Ier siècle av. J.-C. Il est connu surtout pour avoir découvert et remis en lumière les écrits d'Aristote, qui étaient restés enfouis cent trente ans dans une caverne, et qu'il acquit de quelques descendants d'Aristote ou de Théophraste, qui en avaient primitivement reçu le dépôt. Il les mit en ordre, essaya de combler les lacunes produites par l'altération des manuscrits, mais montra plus de zèle que d'intelligence dans ce travail difficile; il agit plutôt en bibliomane qu'en vrai savant. Il était fort riche et grand amateur de manuscrits, et forma une magnifique bibliothèque, que plus tard Sylla fit transporter à Rome. Il paraît qu'il l'avait augmentée en dérobant un grand nombre de pièces aux collections publiques, notamment aux archives d'Athènes. Il fut même obligé de s'enfuir pour éviter la punition de ce larcin. Il avait écrit un ouvrage apologétique sur Aristote.

APELLITES s. m. pl. (a-pèl-li-te — rad. *Apelles*). Hist. relig. Sectateurs d'une hérésie qui s'éleva au second siècle du christianisme, et qui eut pour chef Apelles, disciple de Marcion. Les apellistes expliquaient les imperfections de la création en prétendant que ce Dieu n'avait pas créé l'univers par lui-même, mais par l'entremise d'un esprit inférieur dont l'impuissance et l'inhabileté avaient causé les maux que nous éprouvons. Ils niaient la conception de Jésus-Christ dans le sein d'une vierge, prétendant que le Fils de Dieu s'était formé lui-même un corps tiré des quatre éléments, et qu'avant son ascension il avait rendu ce corps aux éléments dont il l'avait tiré, de telle sorte que son âme seule était remontée au ciel. ‖ On dit aussi APELLÉIENS et APELLIENS.

APENANT s. m. (a-pe-nan). Bot. Nom que reçut la pomme de terre en Virginie, lorsque Drake l'y eut importée du Pérou.

APÈNE s. m. (a-pè-ne — du gr. *apênê*, char). Antiq. gr. Char attelé de deux ou quatre mules, et sur lequel les Grecs transportaient en grande pompe, aux jeux du cirque, les images des dieux. Les Latins appelaient ce char *tensa*.

APÉNIAUTISME s. m. (a-pé-ni-o-ti-sme — du gr. *apeniautismos*, absence d'un an). Antiq. gr. Exil d'un an, auquel on était condamné pour un meurtre involontaire.

APÉNINA (du celtiq. *pen*, sommet). Déesse gauloise dont les temples étaient situés sur les sommets des montagnes.

APENNAGER v. a. ou tr. (a-pènn-na-jé — rad. *pennage*). Anc. jurispr. Donner en apanage, doter. Même sens que *apanager*.

APENNE adj. f. (a-pè-ne — du lat. *appendo*, je supplée). Diplom. *Charte apenne*, Acte que l'on délivrait, sous les deux premières races, pour tenir lieu d'un titre perdu par accident. On en faisait deux exemplaires, dont un était remis à la partie intéressée, tandis que l'autre était affiché sur la place publique. Les *chartes apennes* se nommaient aussi *chartes de relation*, parce qu'on y relatait les circonstances de l'événement qui avait fait disparaître la pièce perdue. Les souverains les confirmaient au moyen de diplômes que l'on appelait ordinairement *pancartes* ou *pantocartes*.

APENNINS (du celtiq. *pen*, sommet), chaîne de montagnes, ramification des Alpes, qui traverse l'Italie dans toute sa longueur. Les Apennins se divisent en trois parties : *Apennin septentrional*, jusqu'aux sources du Ronco, dans l'ancien duché de Toscane; *Apennin central*, jusqu'aux sources du Sangro, dans l'ancien royaume de Naples, province de l'Abruzze citérieure; *Apennin méridional*, jusqu'aux caps extrêmes de la péninsule. Ces branches se dirigent d'abord de l'O. à l'E., en longeant le golfe de Gênes, auxquels elles envoient des rameaux courts, épais, qui pendent sur la côte; puis elles se recourbent au S.-E. en entrant dans la presqu'île italique, qu'elles traversent par le milieu dans toute sa longueur. Ce sont des montagnes secondaires, qui n'offrent ni les hautes cimes des Alpes, ni les pics sourcilleux des Pyrénées, et dont la hauteur moyenne ne dépasse pas 1,600 m. Au-dessus de 1,000 m., les Apennins sont en général arides, les sommets nus et dépouillés; au-dessous de cette élévation, ils sont couverts d'une végétation variée, dont les orangers, les citronniers, les oliviers, les caroubiers et les palmiers forment la zone inférieure. Parmi le nombre de passages ou cols qui communiquent d'un versant à l'autre, les plus importants sont : le col de la Bocchetta (777 m.), passage de la plus haute importance, qui est défendu par le fort de Gavi, et va de Gênes à Alexandrie; le col de Giovi, traversé par un chemin de fer qui va de Gênes à Turin; le col de Monte-Bruno, de Gênes à Florence; le col de Pontremoli, qui fut suivi par Charles VIII en 1494, et par Macdonald en 1799; le col de Fiumalbo, de Pistoja à Modène; le col de Pietra-Mala (1,004 m.), qui va de Florence à Bologne. C'est la grande route de l'intérieur de la presqu'île. Le versant qui regarde la Méditerranée est beaucoup plus abrupt que le versant de l'Adriatique; il s'appuie à un étage inférieur que l'on appelle le *Sub-Apennin;* en Toscane, ces ramifications séparent le bassin du Tibre de celui de l'Arno; dans les Etats romains, elles commencent au Monte-Velino, se divisent en plusieurs branches et forment le Sacco, le Teverone. Le contrefort napolitain comprend plusieurs terrasses qu'arrosent le Volturne, le Garigliano, etc., et qui se terminent au cap Campanella, région dont fait partie le mont Vésuve.

La constitution géologique des Apennins présente trois grands dépôts : l'étage supérieur est un mélange de gneiss, d'ardoise micacée, de schiste argilacée, de talc et de pierre calcaire semi-granulée; la couche intermédiaire se compose d'ardoise argilacée, de marne siliceuse, d'ardoise, de pierre à chaux et de pierre à sablon; l'étage inférieur est une succession de marnes siliceuses, de grès, appelé *marcigno*, avec empreintes de plantes marines. Ces couches sont plus ou moins inclinées, quelquefois verticales et fréquemment tordues sur elles-mêmes. Dans le centre, la chaîne ne se compose presque que de calcaire et fournit le marbre si renommé de Carrare et de Sienne. Les rameaux projetés par les Apennins se composent principalement de marnes recouvertes de sable jaune avec débris organiques, cailloux roulés, ossements fossiles. Le centre de la chaîne, souvent à fleur de terre, présente une quantité considérable d'ossements de grands quadrupèdes appartenant à la zone torride, tels que mastodontes, éléphants, rhinocéros, etc., qui attestent de grandes révolutions dans la péninsule italique.

APENRADE, ville et port de mer dans le duché de Schleswig, située à l'entrée d'une anse sur le Petit-Belt, à 58 kilom. N. de Schleswig; 4,000 hab. Situation très-belle et surtout importante au point de vue des opérations militaires. Protégée par un fort; bains de mer, fabriques de tissus imprimés, distilleries, brasseries et tanneries; exportation de produits agricoles, construction de navires, commerce de transit, pêche.

APENS (GUET) s. m. V. GUET-APENS.

APENS s. m. (a-panss). Dans le vieux langage, Réflexion, examen, méditation.

APENSANT (a-pan-san) part. prés. du v. Apenser.

APENSÉ, ÉE (a-pan-sé) part. pass. du v. Apenser.

APENSEMENT s. m. (a-pan-se-man — rad. *apenser*). Action de s'apenser; réflexion.

APENSER v. a. ou tr. (a-pan-sé — rad. *pensée*). Faire une chose après y avoir bien pensé, bien réfléchi, après l'avoir préméditée : APENSER *un forfait*.

S'apenser, v. pr. Réfléchir : *Le roi* S'APENSA *qu'il ne pourroit venir à rompre son cousin le comte, que par lui oster ses capitaines*. (Chastellain.) Vieux mot.

APÉNULE s. f. (a-pé-nu-le — du gr. *a* priv., et du lat. *penula*, manteau). Bot. Plante campanulacée-campanulée, dont plusieurs espèces sont propres à l'ancien continent. ‖ On dit aussi APÉNULÉE.

APEPSIE s. f. (a-pè-psî — du gr. *a* priv.; *peptô*, je cuis, je digère). Méd. Défaut de digestion; mauvaise digestion : *Je veux qu'avant quatre jours vous deveniez dans un état incurable; que vous tombiez dans la bradypepsie; de la bradypepsie dans la dyspepsie; de la dyspepsie dans l'*APEPSIE*; de l'*APEPSIE *dans la lienterie*. (Mol.)

APER s. m. (a-pèr — mot lat.) Nom scientifique du sanglier.

APER (Marcus), orateur latin, Gaulois de naissance, se fixa à Rome dans le Ier siècle av. J.-C., et parvint aux plus grandes charges. Quelques-uns le croient auteur du dialogue *De Oratoribus*, attribué aussi à Tacite et à Quintilien. Aper mourut vers l'an 85 av. J.-C.

APER (Arrius), préfet du prétoire sous l'empereur Carus, qu'il fit périr, ainsi que son fils Numérien, pensant recueillir leur succession; mais il fut lui-même mis à mort par ordre de Dioclétien, qui venait d'être élu.

APERA s. m. Bot. V. APÉRÉE.

APERCEPTIBILITÉ s. f. (a-pèr-sè-pti-bi-li-té — rad. *perceptible*). Qualité de ce qui est aperceptible. Inusité au sens physique.

APERCEPTIBLE adj. (a-pèr-sè-pti-ble — rad. *perceptible*). Qui peut être aperçu, qui peut être saisi directement par la conscience.

APERCEPTIF, IVE adj. (a-pèr-sè-ptif, i-ve — rad. *aperception*). Qui a la faculté d'aperception : *Les monades* APERCEPTIVES *de Leibnitz*.

APERCEPTIVITÉ s. f. (a-per-sè-pti-vi-té — rad. *aperception*). Faculté d'aperception.

APERCEPTION s. f. (a-pèr-cè-psi-on — du lat. *ad*, à; *percipere*, percevoir). Action d'apercevoir. Inusité au sens physique.

— Métaph. Intuition, faculté de saisir immédiatement par la conscience et sans intermédiaire logique, une idée, une vérité : *J'ai beau regarder les monades, avec leur perception et leur* APERCEPTION, *comme une absurdité, je m'y accoutume*. (Volt.) *Les éléments du plus vil excrément n'ont pas l'*APERCEPTION. (Volt.) *L'*APERCEPTION *pure constitue la logique naturelle*. (V. Cousin.) *Doué par la nature de la faculté d'*APERCEPTION *interne, il ne tient pas à lui qu'on ne croie que cette aptitude, qu'il a, est due à une maladie ou à une manie*. (Ste-Beuve.) ‖ Acte de la faculté d'aperception : *Le sceau de la divinité est dans les* APERCEPTIONS *d'un ciron*. (Volt.) *L'attention est la condition de toute* APERCEPTION *de conscience*. (V. Cousin.) *Cette distinction ne vient pas d'une fausse* APERCEPTION *de l'esprit, ni d'une terminologie vicieuse; elle est intime à la nature des choses*. (Proudh.) *De cette* APERCEPTION *incomplète d'un principe juste, il fit une application extrêmement remarquable*. (Laboulaye.) *Il faut le retrouver dégagé de ces intuitions naïves, s'associant ou plutôt s'assimilant progressivement aux* APERCEPTIONS *les plus éclectiques*. (Ch. Nod.)

— *Aperception pure*, Conscience primitive de nous-mêmes, qui précède toute pensée, se mêle à toute pensée, et se dégage entièrement de tout élément sensible.

APERCEVABLE adj. (a-pèr-se-va-ble — rad. *apercevoir*). Qu'on peut apercevoir, distinguer : *Il y a des corps qui ne sont point* APERCEVABLES *sans microscope*. (Acad.)

— **Antonyme**. Inapercevable.

APERCEVANCE s. f. (a-pèr-se-van-se — rad. *apercevoir*). Faculté d'apercevoir; pénétration, perspicacité : *Notre* APERCEVANCE *est grossière, obscure et obtuse*. (Montaig.) *Les œuvres de Crébillon fils sont pleines d'*APERCEVANCES *fines sur le cœur des femmes, qu'il nous importe tant de connaître*. (Mercier.) ‖ Mot qui est tombé en désuétude, mais dont nous n'avons pas d'équivalent.

APERCEVANT (a-pèr-se-van) part. prés. du v. Apercevoir.

— Hippiat. *Cheval apercevant*, Cheval dont les yeux sont trop saillants.

APERCEVOIR v. a. ou tr. (a-pèr-se-voir — rad. *percevoir*. *J'aperçois, tu aperçois, il aperçoit, nous apercevons, vous apercevez, ils aperçoivent. J'apercevais, nous apercevions. J'aperçus, nous aperçûmes. J'apercevrai, nous apercevrons. J'apercevrais, nous apercevrions. Aperçois, apercevons, apercevez. Que j'aperçoive, que tu aperçoives, qu'il aperçoive, que nous apercevions, que vous aperceviez, qu'ils aperçoivent. Que j'aperçusse, que nous aperçussions. Apercevant, aperçu, aperçue*). Commencer à voir, découvrir à une certaine distance : APERCEVOIR *un nuage*. APERCEVOIR *une montagne, une ville, une maison. Nous vous* AVONS APERÇU *de loin*. (Acad.) *La première chose que j'*APERÇOIS, *en ouvrant les yeux, c'est la lumière et les couleurs; si je n'*APERÇOIS *rien, je dis que je suis dans les ténèbres*. (Boss.) *J'*APERÇUS *comme une forêt de mâts et de vaisseaux*. (Fén.) *Quand je l'*AI APERÇU, *les jambes m'ont tremblé*. (Mme de Sév.) *J'*APERÇUS *de loin les montagnes de Leucate*. (Fén.) *Ce fut avec assez de peine que j'*APERÇUS, *à travers l'obscurité, la maison de notre ami*. (Dider.) *A trois lieues de là, vous* APERCEVEZ *une jolie ville bâtie en amphithéâtre*. (B. de St-P.) *En plongeant au loin mes regards, j'*APERÇUS *cette immense ruine qui couvrait le désert*. (Volney.) *L'œil* APERÇOIT *les objets extérieurs, révèle les merveilles dont l'homme est environné, et lui apprend qu'il fait partie d'un grand tout*. (Brill.-Sav.) *La première personne que j'*APERÇUS *fut votre frère*. (Raym.) *J'*APERÇUS, *à la limite de mon champ, un malheureux, expirant de fatigue et de faim*. (Thiers.)

> Mais j'*aperçois* venir sa mortelle ennemie.
> RACINE.

> Un vieillard sur son âne *aperçut* en passant
> Un pré plein d'herbe et fleurissant.
> LA FONTAINE.

— Remarquer, distinguer : *J'ai passé si vite qu'il n'a pu m'*APERCEVOIR. *Là, il* APERÇOIT *tout à coup que le visage de son ami prend une nouvelle forme*. (Fén.) *Nous n'*APERCEVONS *dans les choses que ce que nous désirons y trouver*. (Fonten.) *L'œil, en parcourant la prairie, n'*APERÇOIT *ni la plante dangereuse qui mêle son venin parmi les fleurs, ni la fleur modeste qui se cache sous l'herbe*. (Barthél.) *J'ai passé si vite qu'il n'a pu m'*APERCEVOIR. (Encycl.) *Le seul être réellement malfaisant pour l'homme, que nous* APERCEVIONS *dans la nature, est l'homme même*. (L. Pinel.)

— Moralem. Pénétrer le sens, saisir, comprendre : APERCEVOIR *les qualités, les défauts d'une personne, d'une chose. Je crois* APERCEVOIR *l'intention qui le dirige*. (Acad.) *L'arrogance humaine tâche de s'étourdir pour ne pas* APERCEVOIR *son néant*. (Boss.) *Ils ne faisaient pas semblant d'*APERCEVOIR *les desseins du roi*. (Fén.) *On est mort avant que l'on ait* APERÇU *que l'on doit mourir*. (Fléch.) *Il nous est impossible d'*APERCEVOIR *notre âme autrement que par la pensée*. (Buff.) *Un esprit ordinaire ne saurait* APERCEVOIR *toute la finesse de cette pensée*. (Raymond.) *Le bon sens consiste à n'*APERCEVOIR *les objets que dans la proportion exacte qu'ils ont avec notre nature ou avec notre condition*. (Vauven.) *Regardez à travers le peuple, et vous* APERCEVREZ *la vérité*. (V. Hugo.) *Rarement on* APERÇOIT *dans les autres les qualités dont on est dépourvu*. (Laténa.) *Les grands croient avoir payé le dévouement, quand ils ont daigné l'*APERCEVOIR. (Laténa.) *Pour servir la vérité, il ne suffit pas de l'*APERCEVOIR, *il faut la manifester aux autres*. (De Custine.)

— Absol. Recevoir des perceptions : *Le premier et le moindre degré de connaissance, c'est d'*APERCEVOIR. (Condillac.) *C'est l'entendement qui* APERÇOIT *ou qui connaît*. (Malebr.)

S'apercevoir, v. pr. Se voir : *Il* S'APERÇUT *dans la glace*. ‖ Réciproq. dans le même sens : *Nous* NOUS APERÇÛMES *tous deux presque en même temps*.

— Remarquer : *Adam et Eve* S'APERÇURENT *qu'il étaient nus. Les premiers pâtres* S'APERÇURENT *que les astres suivent une marche régulière*. (G. Cuv.)

— Moralem. Découvrir par l'action de l'esprit : S'APERCEVOIR *d'un projet*. S'APERCEVOIR *d'une fraude, d'une tromperie. Il y a longtemps que je me* SUIS APERÇU *qu'il n'est pas de mes amis*. (Acad.) *Les puissances établies par le commerce s'élèvent peu à peu sans que personne s'en* APERÇOIVE. (Montaig.) *Il* S'APERÇUT *du piége qu'on lui tendait. Et comment s'en fût-il* APERÇU *par sa raison, puisque c'est une chose au-dessus de sa raison?* (Pasc.) *Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en* APERCEVOIR *qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en* APERÇOIVENT. (La Rochef.) *Il parle peu, mais on* S'APERÇOIT *qu'il pense*. (Fléch.) *Il y a des gens auxquels il faut plus de trois siècles pour* S'APERCEVOIR *d'une absurdité*. (Condill.) *Quand les émigrés ont été rappelés par Bonaparte, il pouvait les contenir, et l'on ne* S'EST *point* APERÇU *de leur influence*. (Mme de Staël.) *Trente-six ans est une époque de la vie où la plupart des femmes* S'APERÇOIVENT *qu'elles sont dupes des lois sociales*. (Balz.)

> Le cheval *s'aperçut* qu'il avait fait folie.
> LA FONTAINE.

— **Syn. Apercevoir, découvrir, percevoir, remarquer, voir.** *Voir* ne signifie que connaître par les yeux un objet sensible : *Il faut tout* VOIR *pour bien juger*. (Mme de Maintenon.) *Apercevoir* veut dire acquérir avec peine une connaissance imparfaite, malgré les obstacles, l'éloignement ou la petitesse : *On* APERCEVAIT *de loin des collines et des montagnes qui se perdaient dans les nues*. (Fén.) *Découvrir* marque que l'on connaît l'objet d'une manière facile et manifeste : *C'est de là que nous pouvons* DÉCOUVRIR *des choses qu'il leur était impossible d'*APERCEVOIR. *Percevoir* fait connaître que l'on reçoit l'impression des objets et la sensation qu'ils causent : *Il y a des personnes qui ne* PERÇOIVENT *pas toutes les couleurs*. (Arago.) *Remarquer*, c'est voir, avec attention, avec préférence.

Il existe aussi une légère différence entre *apercevoir* et *s'apercevoir;* celui-ci ajoute au premier une idée de remarque, d'observation. Ainsi, *il* APERÇUT *qu'on l'observait* n'a pas tout à fait le même sens que *il* S'APERÇUT *qu'on l'observait*. Cette dernière forme est plus précise et ajoute évidemment à l'idée.

APERCHÉ, ÉE (a-pèr-ché) part. pass. du v. Apercher.

APERCHER v. a. ou tr. (a-pèr-ché — rad. *percher*). Chass. *Apercher un oiseau*, Remarquer l'endroit où il se perche, pour passer la nuit.

S'apercher, v. pr. Se percher, en parlant des oiseaux : *Les faisans* S'APERCHENT *sur des arbustes. Les pies* S'APERCHENT *sur des arbres très-élevés*.

APERÇOIR s. m. (a-pèr-soir — rad. *percer*). Techn. Plaque de tôle ou de fer blanc qui se fixe au billot de la meule de l'épinglier.

APERÇU s. m. (a-pèr-su — part. pass. de *apercevoir*, pris substantiv.). Première vue, coup d'œil jeté sur une chose : APERÇU *clair, brillant. Donner, publier l'*APERÇU *d'une cause. Je n'ai encore sur cette affaire qu'un* APERÇU. *Ce que je vous dis là n'est qu'un* APERÇU. (Acad.) *La collection de toutes les pensées de l'homme est un* APERÇU *de la Divinité*. (Vanière.) ‖ Appréciation, jugement : *Il y a dans cet ouvrage des* APERÇUS *très-fins, mais rien n'est développé*. (Acad.) *Il porte tour à tour à la tribune les raisons des hommes d'affaires et les* APERÇUS *d'un homme d'Etat*. (Mignet.) *Horace était une intelligence élevée, qui ne donnait que des* APERÇUS *vastes et lumineux, souples et ondoyants comme les variations des choses humaines*. (Ph. Chasles.) ‖ Estimation approximative : *Demander l'*APERÇU *d'une dépense. L'*APERÇU *de la recette la faisait monter à trente mille francs*.

— Mar. *Pavillon d'aperçu*, Pavillon qui indique qu'on a vu et compris un signal.

APERÇU, UE (a-pèr-su) part. pass. du v. Apercevoir. Qui est aperçu, découvert : *Un clocher* APERÇU *de loin. Sa maison n'était* APERÇUE *que lorsqu'on avait franchi une double rangée de peupliers*.

— Moralem. Compris, saisi, connu : *Il n'y a nuls vices extérieurs qui ne soient* APERÇUS *par les enfants*. (La Bruy.) *Quand l'exagération est* APERÇUE, *on ne tient pas même compte du vrai*. (Mme de Staël.) *La vertu n'est que la vérité morale, le bien* APERÇU *et discerné par une raison saine, au milieu des prestiges de l'erreur, et réalisé dans la vie par une volonté forte, en dépit des séductions et de l'entraînement de la passion*. (V. Cousin.)

— **Antonyme**. Inaperçu.

APÉRÉE s. f. (a-pé-ré — du lat. *aperea;* formé du gr. *a*, priv.; *pêra*, sac). Bot. Genre de plantes de la famille des graminées; syn. d'*apéra*.

— Zool. Nom donné à un mammifère rongeur, plus généralement connu sous le nom de *cochon d'Inde : L'*APÉRÉE *n'a point de queue; sa tête est un peu plus allongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble beaucoup*. (Buff.)

APÉRIANTHACÉ, ÉE adj. (a-pé-ri-an-ta-sé — du gr. *a* priv.; *peri*, autour, et *anthos*, fleur). Bot. Se dit des fleurs qui sont privées de périanthe.

— s. f. pl. Famille des cycadées; formée des cycas et des zamies, parce que les fleurs des plantes qui la composent sont dépourvues de périanthe.

APERIETUR VOBIS (on vous ouvrira). Mots latins tirés de ce passage de l'Evangile : *Petite et accipietis, quærite et invenietis, pulsate et aperietur vobis*. « Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira. » Ces mots sont d'une application fréquente :

« Le moment présent ne me paraît pas favorable pour écrire à l'homme en place dont vous me parlez. On m'a fait auprès de lui une petite tracasserie, car il y a toujours des gens officieux qui me servent de loin. En attendant, agissez toujours : *Pulsate, et aperietur vobis*. »
VOLTAIRE.

« J'ai passé chez vous hier et j'ai été bien aise de trouver la porte hermétiquement fermée. J'ai suivi le précepte de Celui dont la morale était pure et qui dit : *Pulsate*, et je me suis réjoui de ce que l'*aperietur vobis* ne se vérifiât point. Je me suis flatté que vous étiez en regard avec la postérité, qui vous appelle, et que vous travailliez pour elle et pour vous. »
M. DE TILLY.

« Pour arriver à la vérité sur Dieu, nous devons interroger notre propre raison; c'est à elle seule de nous conduire vers Celui dont on a dit : *Quærite et invenietis*. »
GATIEN ARNOULT.

APÉRISPERMÉ, ÉE adj. (a-pé-ri-spèr-mé — du gr. *a* priv.; *peri*, autour, et *sperma*, graine). Bot. Se dit d'une graine ou d'un embryon qui manque de périsperme : *Graine* APÉRISPERMÉE. *Embryon* APÉRISPERMÉ.

APÉRISTOMÉ, ÉE adj. (a-pé-ri-sto-mé — du gr. *a* priv.; *peri*, autour, et *stoma*, bouche). Bot. Qui n'a pas de péristome. ‖ On dit quelquefois APÉRISTOMATE.

— s. f. pl. Division établie dans la classe des mousses.

APÉRITIF, IVE adj. (a-pé-ri-tif, i-ve — du lat. *aperire*, ouvrir). Se dit des remèdes propres à rétablir la liberté dans les voies digestives et urinaires : *Remède* APÉRITIF. *Tisane* APÉRITIVE. *Les feuilles de la bacile passent pour diurétiques et apéritives*. (De Jussieu.)

— Par ext. Se dit vulgairem. de choses qui sont considérées comme excitant l'appétit, telles que la promenade, le grand air, etc. : *L'air de cette caverne était on ne peut plus* APÉRITIF. (Alex. Dum.) *Rien au monde n'a de vertu plus* APÉRITIVE *que cet air matinal qui court sur les bois*. (L. Reybaud.)

— s. m. Médicament, remède apéritif : *Les amers passent pour être, en général, d'excellents* APÉRITIFS.

— **Encycl.** Les *apéritifs* sont des médicaments qu'on supposait doués de la propriété d'ouvrir les voies, de dilater les canaux engorgés, et, par conséquent, d'y faciliter le

passage et le cours des humeurs. On distinguait les *apéritifs* en *majeurs* et en *mineurs*. Les racines d'ache, de fenouil, de persil, d'asperge, de petit houx, étaient des *apéritifs* majeurs; celles de capillaire, de chiendent, de chardon-roland, d'arrête-bœuf et de fraisier, des *apéritifs* mineurs. On a donné aussi le nom d'*apéritifs* à des préparations savonneuses, à des sels purgatifs employés à doses faibles et fractionnées, à des végétaux amers, tels que la scorsonère, le pissenlit, la chicorée; à quelques ferrugineux, aux eaux minérales alcalines, ferrugineuses, etc. Les hypothèses mécaniques de l'ancienne médecine prêtaient à ces diverses substances, dont les unes sont laxatives, les autres diurétiques, d'autres toniques et excitantes, une prétendue action apéritive dont la physiologie et la thérapeutique modernes ont fait justice. Le mot n'en a pas moins survécu à la théorie qui l'avait fait créer et qui lui donnait un sens précis. Tout médicament propre à activer les fonctions de sécrétion, d'excrétion et d'absorption, est, aujourd'hui encore, quelle que soit d'ailleurs sa manière d'agir, assez souvent désigné sous le nom vague d'*apéritif*.

— **Antonymes**. Emphractique, obstruant, obstructif, opilatif. — Astringent, constrictif, constringent, restringent, stegnotique, styptique.

APÉRITOIRE s. f. (a-pé-ri-toi-re — du lat. *aperire*, ouvrir). Techn. Plaque disposée sur le devant du tour à empointer les épingles, afin de bien égaliser les fils de laiton.

APÉRITROPE adj. (a-pé-ri-tro-pe — du gr. *a* priv; *peri*, autour, et *trepô*, je tourne). Méd. Qui manque de changements successifs habituels dans l'évolution, dans le jeu intime des organes.

APERT, E adj. (a-pèr — du lat. *apertus*, ouvert, découvert). Clair, évident, patent. Vieux mot.

APERTEMENT adv. (a-pèr-te-man — du lat. *apertus*, ouvert). Manifestement, clairement: *Il délibéroit de toutes choses à part soi, et puis commandoit* APERTEMENT *ce qu'il avoit arresté lui tout seul*. (Amyot.) Mot vieux, mais qui ne méritait pas de tomber en désuétude, et qu'un écrivain moderne a essayé de rajeunir: *La baronne n'est plus jeune, comme on le verra plus* APERTEMENT *à la suite de cette histoire*. (Ch. Nod.)

A PERTE DE VUE, loc. adv. V. PERTE et VUE.

APERTISE s. f. (a-pèr-ti-ze — rad. *apert*). Habileté, dextérité: *Les pères et mères prenoient grand plaisir à voir leurs enfants jouer et faire souplesses et* APERTISES. (Cent Nouvelles nouv.) Mot du vieux langage, encore usité dans la basse Normandie.

APERTISMÈME adj. (a-pèr-ti-smè-me — du lat. *apertus*, ouvert, et du gr. *isma*, temple). Prosod. Se dit d'un vers qui contient en lui-même une proposition complète.

APERTO LIBRO, mots latins qui signifient A livre ouvert; même sens que *ad aperturam libri*. V. ces mots.

APÉTALE adj. (a-pé-ta-le — du gr. *a* priv.; *petalon*, pétale). Bot. Qui n'a pas de pétales; qui est dépourvu de pétales: *Les fleurs du saule, du noisetier, de l'amarante sont* APÉTALES. (D'Orbig.) On dit aussi APÉTALÉ, ÉE.

— s. f. pl. Groupe de plantes, dont les fleurs sont dépourvues de corolle ou de pétales. Telles sont les polygonées, les urticées, les conifères, etc.

— **Antonymes**. Pétale, monopétale, polypétale.

— **Encycl**. Tournefort a donné le nom d'*apétales* à toutes les plantes dont les fleurs n'ont pas de corolle ou qui n'ont pas de fleurs. Sa classification nous présente cinq classes d'*apétales*: 1° les *apétales à étamines*, herbes dont les étamines et les pistils ne sont pas entourés de pétales, ou bien sont entourés de parties que Tournefort ne regardait pas comme des pétales, parce qu'elles subsistent après la floraison et ne sont pas colorées comme les pétales des autres fleurs (ex.: graminées, chanvre, orties, etc.); 2° les *apétales sans fleurs*, herbes qui n'ont point de fleurs apparentes, mais seulement des espèces de graines disposées sur le dos des feuilles (ex.: fougères); 3° les *apétales sans fleurs ni graines*, herbes dont les organes de fructifications étaient inconnus à Tournefort (ex: champignons, mousses, algues, etc.); 4° les *arbres à étamines sans pétales*, arbres dont les fleurs n'ont pas de pétales et ne sont pas disposées en chaton (ex: buis, frêne, etc.); 5° les *arbres à fleurs apétales amentacées*, arbres dont les fleurs n'ont pas de pétales, mais sont disposées en chatons (ex.: saule, peuplier, etc.).

De Jussieu n'applique le mot *apétale* qu'aux plantes dicotylédones dépourvues de corolle. Ses *apétales* forment, par opposition aux *monopétales* et aux *polypétales*, une grande division dans cet embranchement, division qui comprend trois classes: 1° les *apétales à étamines épigynes* ou insérées sur l'ovaire (ex: aristoloche); 2° les *apétales à étamines périgynes* (ex: parelle); 3° les *apétales à étamines hypogynes* (ex: amarante).

APÉTALIE s. f. (a-pé-ta-lî — rad. *apétale*). Nom donné par de Jussieu à une grande division de son embranchement des dicotylédones, division renfermant toutes les plantes dicotylédones apétales.

APÉTALIE-ÉLEUTHÉROGYNIE s. f. (a-pé-ta-li-é-leu-té-ro-ji-nî — de *apétalie*, et du gr. *eleutheros*, libre; *gunê*, femme). Bot. Classe comprenant les plantes dicotylédones apétales dont l'ovaire est libre.

APÉTALIE-SYMPHYSOGYNIE s. f. (a-pé-ta-li-sain-fi-zo-ji-nî — de *apétalie*, et du gr. *sun*, avec; *phusis*, nature, et *gunê*, femme). Bot. Classe comprenant les plantes dicotylédones à fleurs apétales, dont l'ovaire est adhérent.

APÉTALIFLORE adj. (a-pé-ta-li-flo-re — de *apétale*, et du lat. *flos*, *floris*, fleur). Bot. Epithète donnée par Cassini à certaines synanthérées, dont les fleurs sont apétales.

APÉTALOSTÉMONE adj. (a-pé-ta-lo-sté-mo-ne — du gr. *apetalon*, sans pétale; *stêmôn*, étamine). Bot. Se dit des plantes dont les étamines ne sont pas adhérentes aux pétales.

APETISSANT (a-pe-ti-san) part. prés. du v. Apetisser: *En se détachant, on ne renonce qu'aux choses extérieures; en s'*APETISSANT, *on renonce à soi*. (Fén.)

APETISSÉ, ÉE (a-pe-ti-sé) part. pass. du v. Apetisser: *Robe trop* APETISSÉE.

APETISSEMENT s. m. (a-pe-ti-se-man — rad. *apetisser*). Etat de ce qui est apetissé: *L'*APETISSEMENT *d'un objet est en rapport avec son éloignement. L'*APETISSEMENT *qui paraît dans les objets éloignés est un phénomène*. (Perrault.)

APETISSER v. a. ou tr. (a-pe-ti-sé — rad. *petit*). Rendre plus petit; raccourcir: *Cette figure est trop grande, il faut l'*APETISSER. (Acad.) *Le propre de l'éloquence est d'agrandir les petites choses, et d'*APETISSER *les grandes*. (Boiste.) ‖ On dit plus ordinairement RAPETISSER.

— Diminuer:

> Fêtes et bals, sérénades, musique,
> Cadeaux, festins, bien fort *apetissaient*,
> Altéraient fort le fonds de l'ambassade.
> LA FONTAINE.

— v. n. ou intr.: *Après le solstice d'été, les jours* APETISSENT. ‖ On ne dit plus que DIMINUER, DÉCROÎTRE.

S'apetisser, v. pr. Devenir plus petit, au propre et au fig.: *Une étoffe qui* S'APETISSE *au blanchissage. Le cœur se dilate au dedans, quand il* S'APETISSE *au dehors*. (Boss.) *Jésus-Christ tous les jours* S'APETISSE *pour s'unir à nous*. (Boss.) ‖ SE RÉTRÉCIR, SE RESSERRER, sont les seuls mots en usage aujourd'hui.

— **Syn. Apetisser, rapetisser.** Le premier marque une diminution subite; le second, une diminution lente et successive.

— **Antonymes**. Agrandir, grandir, magnifier.

APETTE s. f. (a-pè-te—du lat. *apis*, abeille). Entom. Un des noms vulgaires de l'abeille domestique.

A PEU PRÈS, loc. adv. V. PEU et PRÈS.

APEX s. m. (a-pèks — mot lat.) Antiq. rom. Baguette garnie de laine qui surmontait le bonnet des saliens et des flamines, et, par extension, bonnet des flamines: *Sulpicius fut exclu du sacerdoce parce que son* APEX *tomba tandis qu'il sacrifiait aux dieux*. (Val. Max.)

— Bot. Nom donné par Tournefort à l'étamine. Il est actuellement employé comme syn. de *sommet*.

APHACA s. f. (a-fa-ka — du gr. *aphakê*, gesse). Bot. Section du genre gesse, appartenant à la famille des légumineuses.

APHACA. Géogr. anc. Ville de la Syrie, entre Héliopolis et Biblos. Vénus y avait un temple célèbre.

APHACITIDE. Myth. gr. Surnom de Vénus honorée à Aphaca.

APHÆA. Myth. gr. Surnom de Diane, chez les Eginètes.

APHANAMIXIS s. m. (a-fa-na-mi-ksiss — du gr. *a* priv.; *phanês*, brillant; *mudzos*, humidité). Bot. Plante de la famille des méliacées, dont le type est la roxburge, qui croît dans les montagnes du Coromandel.

APHANANTHE s. f. (a-fa-nan-te — du gr. *aphanês*, obscur; *anthos*, fleur). Bot. Syn. du genre *microtée*.

APHANANTHÈME s. m. (a-fa-nan-tè-me — du gr. *aphanês*, non apparent; *anthemion*, fleur). Bot. Sous-genre ou section du genre hélianthème, qui comprend des herbes annuelles à grappes terminales.

APHANASE s. m. (a-fa-na-ze — du gr. *aphanês*, obscur.) Entom. Genre de coléoptères tétramères longicornes, originaire de la Nouvelle-Hollande.

APHANE adj. (a-fa-ne — du gr. *aphanês*, obscur). Entom. Qui est caché ou peu connu: *Le théridion* APHANE *est une aranéide qui se trouve en France, en Suède et en Allemagne*. (Walcken.)

— Ichth. Genre de poissons abdominaux, placé entre les saumons et les cyprins, et très abondant dans les lagunes de Venise.

— Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des fulgoriens. ‖ On dit aussi APHÈNE.

APHANÈSE s. m. (a-fa-nè-ze — du gr. *aphanês*, obscur, peu connu). Minér. Arséniate de cuivre qui se rencontre dans le Cornwallshire; substance vert-bleu, dont la composition est peu connue, cristallisant en prismes rhomboïdaux.

APHANIE s. f. (a-fa-nî — du gr. *aphania*, incertitude). Bot. Genre de plantes rapporté à la famille des sapindacées, et renfermant une seule espèce, qui croît à Java.

APHANIPTÈRE adj. (a-fa-ni-ptè-re — du gr. *aphanês*, caché; *pteron*, aile). Entom. Dont les ailes sont peu apparentes.

— Nom donné par Kirby au groupe d'insectes qui renferme les divers genres de puces, et qui forme un sous-ordre dans l'ordre des diptères. Les *aphaniptères* de Kirby correspondent aux *siphonaptères* de Latreille et aux *suceurs* de MM. Paul Gervais et Van Beneden. (V. PUCE.)

APHANISME s. m. (a-fa-ni-sme — du gr. *aphaneia*, obscurité). Antiq. gr. Nom d'une des deux parties dont se composaient les fêtes nommées *adonies*. L'aphanisme était consacré au deuil et à la douleur.

APHANISTIQUE s. m. (a-fa-ni-sti-ke — du gr. *aphanizô*, je disparais). Entom. Genre de coléoptères pentamères, famille des sternoxes ou des serricornes, tribu des buprestides: *Les* APHANISTIQUES *se tiennent sur les plantes basses, où ils échappent à la vue par leur petitesse*. (D'Orbig.)

APHANITE s. f. (a-fa-ni-te — du gr. *aphanês*, qui disparaît; par allusion à l'état imperceptible des éléments minéralogiques qui la composent). Géol. Nom donné à certaines roches pyroxéniques.

— **Encycl**. L'*aphanite* est une roche d'épanchement, et peut-être aussi, dans quelques cas, une roche d'éruption. Son gisement est dans les terrains secondaires très-anciens, tels que ceux de la période phylladienne. On la trouve dans les Vosges, en Corse et dans la presqu'île du Sinaï. Elle est rare. La matière qui la compose est la base du porphyre pyroxénique, si connu sous le nom d'*ophite antique*. On la rangeait autrefois parmi les anciennes roches trappéennes. Elle ne diffère de l'ophitone que par l'extrême ténuité des parties pyroxéniques et feldspathiques qui la composent. C'est l'ophitone à l'état compacte et offrant une apparence parfaitement homogène. Quelques géologues prennent encore la matière pyroxénique de l'*aphanite* pour de l'amphibole; mais c'est à tort, car cette roche fond en émail verdâtre, tandis que l'amphibole, lorsqu'on la vitrifie, affecte des teintes d'un brun noir.

APHANITIQUE adj. (a-fa-ni-ti-ke — rad. *aphanite*). Minér. Qui tient de l'aphanite.

APHANIZOMÈNE s. f. (a-fa-ni-zo-mè-ne — du gr. *aphanizô*, je disparais). Bot. Nom donné à un nouveau genre de la tribu des confervées. On le trouve, de mai à juillet, dans les fossés et les étangs de la Flandre.

APHANOBE s. m. (a-fa-no-be — du gr. *aphanês*, obscur; *bios*, vie). Entom. Genre de coléoptères pentamères, famille des sternoxes, tribu des élatérides, qui comprend neuf espèces exotiques, parmi lesquelles l'*aphanobius flabellatus* de Java.

APHANOCHILE s. m. (a-fa-no-ki-le — du gr. *aphanês*, obscur; *chèilos*, lèvre). Bot. Genre de plantes labiées.

APHANOPE s. m. (a-fa-no-pe — du gr. *aphanês*, peu apparent; *ops*, œil). Ichth. Genre de poissons de la famille des scombéroïdes, à corps allongé, comprimé comme une lame d'épée, avec une courte carène de chaque côté de la queue. Le museau et les dents sont semblables à ceux du lépidope; mais le palais n'a point d'armure. Le poisson que l'on nomme *espada prete*, à Madère, appartient au genre aphanope.

APHANOPÉTALE s. m. (a-fa-no-pé-ta-le — du gr. *aphanês*, obscur; *petalon*, pétale). Bot. Genre de plantes de la famille des cunoniacées, renfermant un arbre de l'Australie.

APHANOPTÈRE adj. (a-fa-no-ptè-re — du gr. *aphanês*, obscur; *pteron*, aile). Se dit des insectes dont les ailes sont de couleur sombre.

APHANOSTEMME s. m. (a-fa-no-stè-me — du gr. *aphanês*, peu apparent; *stemma*, étamine). Bot. Genre de plantes de la famille des renonculacées, tribu des anémonées, renfermant une seule espèce, qui croît dans l'Amérique méridionale.

APHANOSTÈPHE s. m. (a-fa-no-stè-fe — du gr. *aphanês*, peu apparent; *stéphanê*, couronne). Bot. Genre de plantes originaires du Mexique, lesquelles font partie de la famille des composées, tribu des astéroïdées: *L'*APHANOSTÈPHE *est une herbe dressée, rameuse, pubescente, à feuilles sessiles, alternes, incisées ou légèrement lobées; les rameaux, dépourvus de feuilles au sommet, portent un capitule à ligules blanches plus longues que l'involucre*. (D'Orb.)

APHAR, ancienne ville de l'Arabie-Heureuse, au S.-O., chez les Homérites, non loin de la mer Rouge.

APHARA, ancienne ville de la Palestine, tribu de Benjamin, au S.-E. de Jéricho, et à 8 kilom. de Béthel.

APHARÉE. Temps hér. Fils de Périérès et de Gorgophone, père d'Idas, de Lyncée et de Pyrus. Il était roi de Messène, et passe pour fondateur de la ville d'Aréné. ‖ Centaure tué par Thésée aux noces de Pirithoüs. ‖ Fils de Calétor, tué au siége de Troie par Enée.

APHARTÈRE adj. (a-far-tè-re — du gr. *apharteros*, agile). Entom. Nom donné à une petite division d'arachnéides appartenant au genre sélénops: *Une araignée* APHARTÈRE.

APHARSACHÉENS s. m. pl. (a-far-sa-ké-ain). Géogr. anc. Peuple assyrien envoyé en Samarie, par Assar-Haddon, à la place des Israélites, qui furent transférés au delà de l'Euphrate.

APHASIE s. f. (a-fa-zî — du gr. *a* priv.; *phasis*, parole). Philos. Indécision, état de l'esprit dans le cas de jugement problématique.

— Méd. Perte de la parole.

APHECA, ville de Palestine, tribu de Juda, au S. d'Hébron. Défaite des Hébreux par les Philistins, qui prirent l'arche sainte et tuèrent les deux fils du grand prêtre Héli.

APHÉDRODÈRE s. m. (a-fé-dro-dè-re — du gr. *aphedron*, cloaque; *derê*, cou). Ichth. Petit poisson d'eau douce dans l'Amérique septentrionale, hôte des fonds vaseux et des rives ombragées. On l'appelle vulgairement *têtard de Saint-Domingue*.

APHEK, ancienne ville de la Palestine, tribu d'Aser, au pied du Liban. Le roi de Syrie, Benadab, qui avait été battu par Achab, roi d'Israël, se réfugia à Aphek avec 27,000 hommes, mais une muraille de cette ville s'écroula et écrasa cette armée. ‖ Autre ville de Palestine, tribu d'Issachar; aux environs, montagne de Gelboé, célèbre par le combat entre les Hébreux et les Philistins, dans lequel Saül et son fils Jonathas furent tués.

APHEL s. f. (a-fèl). Nom donné dans la langue hébraïque à la cinquième forme du verbe.

APHÉLANDRE s. f. (a-fé-lan-dre — du gr. *aphelês*, simple; *anêr*, *andros*, mâle). Bot. Genre de plantes de la famille des acanthacées, tribu des aphélandrées, qui comprend plusieurs espèces. Ce sont des sous-arbrisseaux propres à l'Amérique tropicale; à feuilles opposées; à inflorescence en épis axillaires et terminaux, tétragones, qui donnent de belles fleurs rougeâtres. Il y a l'*aphélandre à crête*, l'*aphélandre éclatante*, l'*aphélandre orangée* et l'*aphélandre panachée*.

APHÉLEXIS s. m. (a-fé-lè-ksiss — du gr. *aphelês*, simple, sans ornement). Bot. Genre de plantes établi aux dépens de certains hélichryses de Madagascar: *Toutes ses fleurs sont hermaphrodites; c'est ce qui distingue l'*APHÉLEXIS *des genres voisins*. (D'Orb.)

APHÉLIE s. f. (a-fé-li — du gr. *apo*, loin de; *hêlios*, soleil). Astron. Point de l'orbite d'une planète qui est le plus éloigné du soleil: *L'*APHÉLIE *de cette comète est située par delà l'orbite de Jupiter*. (Humboldt.) *Quand les planètes sont à leur* APHÉLIE, *leur mouvement est le plus lent possible, tandis qu'il est le plus rapide au point opposé, nommé périhélie*. (Van-Tenac.)

— Adjectivem.: *La terre est* APHÉLIE. *La comète était* APHÉLIE. ‖ La plupart des ouvrages scientifiques font *aphélie* du masculin.

— Bot. Genre de plantes de la famille des centrolépidées, ne renfermant qu'une seule espèce, l'*aphélie cypéroïde*, de la Nouvelle-Hollande australe, qui forme une touffe composée de feuilles radicales, filiformes, vaginantes à la base; à scapes nues, indivises; à épis terminaux, dont les glumes sont bispides, acuminées; les inférieures souvent stériles, plus longues.

— Entom. Insecte de l'ordre des lépidoptères, famille des nocturnes; placé dans la famille des tortricidés.

— **Antonyme**. Périhélie.

— **Encycl**. Astron. Chaque planète décrit dans le ciel un orbite de forme elliptique, dont le soleil occupe un des foyers. Le point de cet orbite le plus éloigné du soleil est l'*aphélie* de la planète. Il est évidemment situé à l'une des extrémités du grand axe de l'ellipse, tandis que l'extrémité opposée, qui est le point de la courbe le plus rapproché du soleil, forme le *périhélie* de la même planète. La terre est à son *aphélie* vers le 1er juillet; sa distance au soleil est alors de 15,592,000 myriamètres, ou 38,980,000 lieues.

En déterminant la direction et la longueur du grand axe de l'orbite que suit une planète, on détermine du même coup son point d'*aphélie* et son point de *périhélie*. Le grand axe de l'ellipse est la seule ligne qui, passant par un des foyers, partage cette courbe en deux parties égales; en sorte que le temps qu'une planète emploie à passer de son point d'*aphélie* à son point de *périhélie* est rigoureusement égal à la durée d'une demi-révolution. Lors donc qu'on a trouvé la durée de la révolution sidérale d'une planète, il suffit de compter le temps qu'elle met à passer d'un point quelconque de son orbite à un autre, ces deux points étant aux extrémités d'une ligne qui traverserait le centre du soleil. Si ce temps est égal à la durée d'une demi-révolution sidérale, les deux points observés sont: le plus éloigné du soleil, l'*aphélie*; le plus rapproché, le *périhélie*; et la ligne qui les joint est le grand axe de l'orbite de la planète, ou *ligne des absides*. Mais si le temps observé diffère de la durée d'une demi-révolution, on choisit

par tâtonnements deux stations autres que les premières, pourvu qu'elles soient toujours aux extrémités d'une ligne passant par le soleil, et l'on vérifie, chaque fois, si le parcours de l'une à l'autre, effectué par la planète, dure autant que sa demi-révolution.

Il existe, pour trouver l'*aphélie* des planètes, d'autres méthodes suggérées le plus souvent par les circonstances plus ou moins favorables que présentent les positions des planètes par rapport au soleil et à la terre.

L'attraction mutuelle que les planètes exercent les unes sur les autres produit à la longue, dans leurs orbites, des variations qui ont pour effet d'en déplacer tous les points; les *aphélies* ne sont donc pas fixes.

APHÉLINE s. m. (a-fé-li-ne — du gr. *aphélès*, simple). Entom. Insecte de la famille des chalcidiens, de l'ordre des hyménoptères, section des térébrants.

APHELLAN s. m. (a-fèl-lan). Astron. Nom de l'étoile *a* des Gémeaux.

APHÉLOCHEIRE s. m. (a-fé-lo-kè-re — du gr. *aphélès*, simple; *cheir*, main). Entom. Insecte de la famille des leptopodiens, de l'ordre des hémiptères, section des hétéroptères: *Les* APHÉLOCHEIRES *diffèrent des acanthées par leurs antennes très-épaisses et leurs jambes postérieures, propres à la natation*.

APHÉLOPE s. m. (a-fé-lo-pe — du gr. *aphélès*, simple; *poûs*, pied). Entom. Insecte de la famille des oxyuriens, de l'ordre des hyménoptères, dont le type est répandu dans le nord de l'Europe.

APHÈNE s. m. (a-fè-ne — du gr. *a* priv.; *phainô*, je brille). Entom. Syn. de *aphane*.

APHÉPSÈME s. m. (a-fè-psè-me — du gr. *aphepséma*, décoction). Anc. pharm. Infusion, décoction.

APHÉRÈSE s. f. (a-fè-rè-ze — du gr. *aphairesis*; formé de *aphairéô*, enlever). Figure de grammaire qui consiste à retrancher une syllabe ou une lettre au commencement d'un mot. Dans la langue française, les aphérèses sont en petit nombre et n'appartiennent qu'au style familier: LAS pour *hélas*, LORS pour *alors*, JÀ pour *déjà*, etc. Les Latins, au contraire, faisaient un fréquent usage de l'aphérèse, et elle joue surtout un grand rôle dans la transformation des langues. C'est ainsi que nous avons fait *rogue* du latin *arrogans*, *oncle* de *avunculus*, *bossu* de *gibbosus*, etc.

— Chir. Ablation, retranchement d'une partie superflue.

— Minér. Nom donné par Beudant à une variété cristalline de phosphate de cuivre, formée de l'octaèdre, auquel les sommets manquent et sont remplacés par deux facettes. ‖ On dit aussi APHÉRÈTE.

— **Antonymes**. Augment, prothèse ou prosthèse. — Apocope. — Paragoge.

— **Encycl**. Un grammairien célèbre a dit qu'il se fait en un jour à la halle plus de figures que dans tous les discours qui se prononcent à l'Académie pendant une année entière, et il voulait parler des figures de pensée, de celles qui consistent à improviser des dénominations étranges, qui ne conviennent aux objets qu'en vertu d'une assimilation souvent ingénieuse, que l'esprit vif et hardi du peuple saisit avec une merveilleuse facilité. L'*aphérèse* est aussi une figure à l'usage du peuple, mais c'est une figure d'un autre genre; au lieu de prouver la vivacité de son esprit, elle prouve plutôt sa paresse ou son ignorance: elle consiste à supprimer une lettre ou une syllabe au commencement des mots, et le peuple ne fait souvent cette suppression que parce qu'il ne connaît pas la véritable forme des mots, ou parce qu'il veut les abréger ou les rendre moins difficiles à prononcer, sans égard pour le sens ou pour l'étymologie.

Nous allons d'abord citer quelques exemples où l'*aphérèse* ne paraît avoir eu d'autre but que d'abréger les mots. Les médecins nomment *hémicrânie* une douleur qui a pour siége la moitié de la tête; le peuple a supprimé *hé* et a dit *migraine*; il dit de même *Phrasie* pour *Euphrasie*, *Gustine* pour *Augustine*, *Thasie* pour *Anasthasie*, *Colas* pour *Nicolas*, *Bastien* et *Bastienne* pour *Sébastien* et *Sébastienne*, *Lise* pour *Elise*; la première syllabe a également disparu dans *pavot*, *diamant*, *riz*, *jeûne*, *sciatique*, *bossu*, qui viennent de *papaver*, *adamas* (*adamantis*), *oryza*, *jejunium ischiadicos*, *gibbosus*, et dans beaucoup d'autres mots.

Les mots latins *illum*, *illam*, *illi*, *illos*, *illorum*, ont donné *le*, *la*, *li* ou *lui*, *les*, *leurs*; des adverbes *illac*, *istac*, sont venus *là*, *çà*. Les mots français *ici*, *icel*, *icelle*, *icelui*, *icest*, *iceste*, ont formé *ci*, *cel*, *celle*, *célui*, *cest* et *cet*, *ceste* et *cette*, etc.

C'est pour épargner à ses organes vocaux une fatigue qui lui paraît inutile que le peuple incline quelquefois à supprimer une consonne dans les mots qui commencent régulièrement par deux lettres de cette nature: *Pâmer*, autrefois *pasmer*, vient de *spasmare*; *tisane*, de *ptisana*; *loir*, de *glis*, *gliris*.

Mais les *aphérèses* les plus nombreuses ont eu pour cause l'ignorance même des mots et la confusion qu'on a faite de leur voyelle initiale avec l'article élidé ou quelque autre mot de même nature, dont ils se trouvaient souvent précédés: ainsi on a commencé par dire l'*Apouille* (de Apulia), l'*Aguienne* (de Aquitania), l'*agriotte* (de *acer*, *acris*), *m'amie* (pour mon amie), rue de l'*Ajussiane* (de sancta Maria Ægyptiana), l'*aboutique* (de apotheca), l'*étain* d'une glace, etc.; mais comme l'apostrophe est nulle pour l'oreille, on s'est accoutumé peu à peu à croire qu'il n'y avait pas d'élision dans ces mots, et la voyelle initiale de chaque substantif en a été détachée et attribuée à l'article même, ce qui a produit les noms dégénérés *Pouille*, *Guyenne*, *griotte*, *mie*, *Jussienne*, *boutique*, *tain*. C'est par une erreur semblable qu'on a dit anciennement *vesque* pour *évêque*, *glise* pour *église*, etc. Au contraire, c'est parce qu'on a cru voir un article contracté dans le *l* initial d'un certain nombre de mots, qu'on les a dépouillés de cette consonne qui leur appartenait réellement: ainsi *azur* vient du persan *lazurd*, qu'on a compris comme s'il était écrit *l'azurd*, bien qu'on n'ait pas étendu l'erreur au mot *lapis lazuli*, dont l'étymologie est la même; *houblon* venant de *lupulus*, et *aubour*, *aubier*, de *laburnum*, ne sont également que des altérations des formes primitives *houblon* et *laubour*, dans lesquelles la première lettre a été prise pour un article.

APHÉSIE s. f. (a-fé-zî — du gr. *aphesis*, relâchement). Méd. Diminution d'intensité des symptômes, amélioration. ‖ Relâchement des forces musculaires.

APHÉSIEN (c'est-à-dire, *Qui envoie*, *qui lance*). Myth. gr. Surnom donné à Jupiter qui, après une longue sécheresse, avait envoyé une pluie abondante.

— s. m. pl. Surnom de Castor et Pollux, qui avaient un temple dans l'enceinte d'où partaient, *s'élançaient* ceux qui disputaient le prix de la course.

APHÈTE s. f. (a-fè-te — du gr. *apo*, loin; *étor*, vie). Astrol. Planète qui annonçait, qui donnait la vie.

— **Antonyme**. Anérète.

APHÉTÉRIE s. f. (a-fé-té-rî — du gr. *aphetéria*, même sens). Antiq. gr. Ligne qui, tracée à l'entrée de la carrière, du stade, servait de point de départ aux chars, aux coureurs.

APHÉTOR (du gr. *aphêtoreia*, qui rend des oracles). Un des surnoms d'Apollon, pris des oracles qu'il rendait à Delphes, et du prêtre qui les publiait.

APHIDAS. Temps hér. Centaure tué par Dryas, aux noces de Pirithoüs. ‖ Fils de Polypémon, natif d'Alybas, et père d'Epéritus, dont Ulysse emprunta le nom pour ne pas se faire connaître sur-le-champ à Laërte.

APHIDIDÉS s. m. pl. (a-fi-di-dé — du gr. *aphis*, puceron). Entom. Famille d'insectes hémiptères homoptères, ayant pour type le genre puceron, et renfermant deux tribus, les *psylliens* et les *aphidiens*.

APHIDIEN, ENNE adj. (a-fi-di-ain, è-ne — du gr. *aphis*, puceron). Entom. Qui ressemble au puceron.

— s. m. pl. Tribu d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des aphididés. Les aphidiens sont de petits insectes au corps mou, aux étuis presque semblables aux ailes, au torse composé seulement de deux articles, aux antennes filiformes ou en forme de soies. Ils vivent du suc des végétaux.

APHIDIPHAGE adj. (a-fi-di-fa-je — du gr. *aphis*, puceron; *phagô*, je mange). Entom. Qui mange les pucerons. ‖ On dit aussi APHIDIVORE.

— s. m. pl. Larves de plusieurs insectes de genres, d'ordres différents, qui dévorent les pucerons, et qui appartiennent aux coccinelles, aux hémérobes, et quelquefois aux syrphes.

APHIDIVORE adj. (a-fi-di-vo-re — du gr. *aphis*, et du lat. *voro*, je dévore, je mange). Entom. Syn. de *aphidiphage*, qui est préférable.

APHIES s. f. (a-fi-èss — du lat. *aphis*, puceron). Entom. Genre de coléoptères tétramères, famille des longicornes, établi par M. Dejean.

APHILANTHROPE s. et adj. (a-fi-lan-tro-pe — du gr. *a* priv.; *philos*, ami, et *anthrôpos*, homme). Celui, celle qui ressent de l'éloignement pour la société des hommes: *C'est un* APHILANTHROPE. *Vieillard* APHILANTHROPE. ‖ Peu usité.

APHILANTHROPIE s. f. (a-fi-lan-tro-pî — rad. *aphilanthrope*). Eloignement que l'on ressent pour la société des hommes, premier degré de la misanthropie.

APHILANTHROPIQUE adj. (a-fi-lan-tro-pi-ke — rad. *aphilanthrope*). Qui a rapport à l'aphilanthropie.

APHIRAPHE. Myth. Fille de Polus ou de Cœcus, et de Phébé.

APHLÉ, ÉE adj. (a-flé). Qui est dépourvu d'écorce: *Tronc* APHLÉ.

APHLOGISTIQUE adj. (a-flo-jiss-ti-ke — du gr. *a* priv., et *phlogistique*). Didact. Qui ne peut s'enflammer: *L'amiante est* APHLOGISTIQUE. ‖ *Lampe aphlogistique*, Lampe de sûreté inventée par le chimiste Davy, pour préserver les mineurs de l'explosion causée par la présence, dans les houillères, de l'hydrogène protocarboné. C'est une lampe entourée d'un cylindre en toile métallique. L'ouvrier qui, muni de cette lampe, se trouve dans une atmosphère détonnante, n'a rien à craindre; car la toile, tout en laissant passer de la lumière, absorbe assez de chaleur pour ne pas se laisser traverser par un courant de gaz enflammé.

APHLOIE s. f. (a-flo-î — du gr. *a* priv.; *phloios*, écorce). Bot. Sous-genre de la famille des bixacées. ‖ On dit aussi APHLOIÉE.

APHLOMIDÉES s. f. pl. (a-flo-mi-dé — du gr. *a* priv.; *phloios*, écorce, pellicule). Bot. Une des deux familles des algues filamenteuses, cloisonnées, de Gaillon, et dont les filaments sont dépourvus d'épiderme enveloppant.

APHOBÉROPHIDES s. m. pl. (a-fo-bé-ro-fi-de — du gr. *a* priv.; *phoberos*, redoutable, et *ophis*, serpent). Erpét. Nom donné à un groupe de reptiles de l'ordre des ophidiens, sous-ordre des colubridés.

APHODIE s. f. (a-fo-dî — du gr. *aphodos*, excrément). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, famille des lamellicornes, qui vivent dans les fientes et les excréments. Les aphodies sont généralement d'un noir luisant; elles ont le corps ovoïde, oblong, convexe en dessus, plat en dessous. Les espèces les plus communes en France sont l'*aphodie du fumier* et l'*aphodie fossoyeur*.

APHODIEN adj. (a-fo-di-ain — rad. *aphodie*). Entom. Qui ressemble à une aphodie. ‖ On dit aussi APHODIOÏDE.

APHODIOÏDE adj. (a-fo-di-o-i-de — de *aphodie*, et du gr. *eidos*, ressemblance). Entom. Syn. de *aphodien*.

APHODITES s. m. pl. (a-fo-di-te — du gr. *aphodos*, excrément). Entom. Sous-tribu des créophages lamellicornes.

APHONE adj. (a-fo-ne — du gr. *aphônos*; formé de *a* priv.; *phônê*, voix, son). Didact. Qui n'a point de voix, de son.

APHONIE s. f. (a-fo-nî — rad. *aphone*). Pathol. Privation, perte de la voix.

— **Encycl**. L'*aphonie* diffère du *mutisme*, qui est la privation de la parole. Dans le mutisme, il y a des sons émis, mais qui ne sont pas articulés; dans l'*aphonie*, le malade ne peut produire aucun son. L'*aphonie* est *complète* ou *incomplète*. L'*aphonie* incomplète, c'est-à-dire dans laquelle la voix, quoique éteinte, peut encore être entendue, se nomme *extinction de voix*. L'*aphonie* peut être *essentielle* ou *nerveuse*; elle peut être symptomatique d'une lésion de l'appareil vocal. Nous ne parlerons ici que de l'*aphonie nerveuse*. Elle survient d'ordinaire brusquement et sans être accompagnée de douleur, de toux, d'expectoration ou de dyspnée. Rare chez les hommes, elle se rencontre surtout chez les femmes hystériques. On a dit que les maladies des organes génitaux pouvaient la développer d'une manière sympathique, mais ce fait n'est pas encore suffisamment établi. Une émotion vive, l'abus des alcooliques, l'ingestion de certains narcotiques, comme la jusquiame, la belladone, l'intoxication saturnine, telles sont les causes qu'on a vues produire l'*aphonie nerveuse*.

Cette affection cesse tantôt lentement, peu à peu, tantôt brusquement; on a vu des malades qui s'étaient endormis aphones se réveiller au bout de quelques heures avec la plénitude de leur voix. Parmi les moyens conseillés contre l'*aphonie nerveuse* se trouvent tous les antispasmodiques, surtout le succin. On a employé quelquefois avec succès les révulsifs sur la région du cou qui correspond au larynx, tels que sinapismes, vésicatoires, onctions avec l'huile de croton, avec la pommade stibiée; les évacuants gastro-intestinaux; enfin l'action directe sur le larynx, soit par un gargarisme d'alun, soit par des cautérisations au nitrate d'argent, soit par l'électricité et l'électropuncture. Certaines aphonies peuvent donner lieu à des indications spéciales. A celle qui est intermittente on opposera le sulfate de quinine; à celle qui paraît due aux émanations de plomb, les bains sulfureux, la strychnine, etc.

APHONINE s. f. (a-fo-ni-ne — du gr. *aphanês*, obscur). Bot. Plante graminée, plus généralement nommée *pariane*.

APHONIQUE adj. (a-fo-ni-ke — rad. *aphonie*). Syn. inusité de *aphone*.

APHORE s. f. (a-fo-re — du gr. *aphoros*, stérile). Bot. Genre de légumineuses aussi nommé *virgilie*.

APHORIE s. f. (a-fo-rî — du gr. *a* priv.; *phoros*, qui porte, produit). Méd. Stérilité.

APHORISME s. m. (a-fo-ri-sme — du gr. *aphorismos*, définition). Sentence, maxime générale, proposition qui présente succinctement ce qu'il y a de plus essentiel à connaître sur une chose: *Les* APHORISMES *d'Hippocrate. Les* APHORISMES *de Boerhaave. Les* APHORISMES *de droit de Godefroy. On a de Mahomet quelques* APHORISMES *de médecine*. (Volt.) *Les* APHORISMES *d'Hippocrate sont encore aujourd'hui considérés comme l'expression d'une saine doctrine*. (Courtin.) *Les règles de droit du Digeste sont des* APHORISMES. (Courtin.) *Il n'y a guère de maximes de morale dont on ne fit un* APHORISME, *et réciproquement, pas d'*APHORISMES *de médecine dont on ne fît une maxime de morale*. (Dider.) *Les* APHORISMES *de droit ne peuvent exprimer une vérité absolue*. (H. Bordier.) *Nul n'est censé ignorer la loi est un* APHORISME *judiciaire qu'il se plaisait à répéter*. (E. Sue.)

> Ils savent sur ce point s'appuyer de sophismes,
> Et du docteur de Cos citer les *aphorismes*.
> BERCHOUX.

— Selon plusieurs lexicographes, ce mot ne s'emploie guère qu'en médecine et en droit, observation qui manque de justesse aujourd'hui, comme le prouvent les exemples suivants: *La plupart des proverbes de Salomon sont des* APHORISMES. (Villem.) *La raison se rit des* APHORISMES *de la politique*. (Proudh.) *Ce n'est pas moi, on le pense bien, qui attaquerai cette proposition, puisqu'à mes yeux elle est l'*APHORISME *de l'égalité même*. (Proudh.) *Il débuta par une franche et hardie contradiction à un* APHORISME *moqueur de la princesse*. (G. Sand.) *Les deux amis avaient dans la tête une certaine quantité de citations qu'ils arrangeaient ou dérangeaient, en manière d'*APHORISMES, *selon le besoin qu'ils en pouvaient avoir*. (A. Karr.) *Dis-moi comment tu te masques, je te dirai qui tu es! voilà l'*APHORISME *des peuples*. (L. Ulbach.) *Je voudrais rédiger en huit jours un traité complet de morale et de politique à l'usage du trembleur, rien qu'avec les* APHORISMES *les plus populaires du baudet*. (Toussenel.)

— **Syn. Aphorisme, adage, apophthegme, maxime, proverbe, sentence.** V. ADAGE.

— **Encycl**. Il ne faut pas confondre les *aphorismes* avec les *axiomes*. Les *aphorismes* sont des sentences, des formules générales, propres par leur concision à se graver dans l'esprit et à se présenter sans cesse à la mémoire, et qui servent à résumer un certain nombre d'idées particulières. Les *axiomes* sont les vérités premières, évidentes par elles-mêmes, qui n'ont pas besoin de démonstration, et qui servent à démontrer tout le reste. Les *aphorismes* sont de petites synthèses résultant de l'expérience; les *axiomes* appartiennent à la raison. On peut remarquer que, pour les divers ordres de connaissances, la forme aphoristique précède, doit naturellement précéder la forme systématique ou scientifique; aussi est-ce spécialement dans les sciences pratiques, dans les arts, politique, jurisprudence, hygiène, médecine, agriculture, etc., que le mot *aphorisme* doit être employé. On trouvera plus loin un compte rendu des *Aphorismes d'Hippocrate*, des *Aphorismes de l'École de Salerne*, des *Aphorismes de Boerhaave*. Disons quelques mots des *aphorismes* de jurisprudence, ou traditions du droit. Ce sont des formules que les jurisconsultes composent et présentent comme le résumé des lois. Le *Digeste*, au titre *de Regulis juris*; Domat, dans son *Legum Delectus*, nous fournissent des recueils de ces traditions qu'un grand nombre de personnes appellent des principes. M. Oudot nous fait connaître l'origine de ces formules, souvent désignées sous le nom de *brocards*. « Un esprit logique, dit-il, pour étayer solidement la solution de la plus mince question du droit, aurait besoin de remonter tous les échelons qui séparent cette question de l'idée première de la justice. Mais ce travail serait long et monotone. Le magistrat et l'avocat ont besoin d'abréger. Que font-ils? ils s'arrêtent à moitié ou au quart du chemin, quand ils rencontrent quelque apparence d'une idée générale, sous laquelle ils ont vu souvent se grouper les solutions qu'ils cherchent. De l'utilité assez fréquente de cette idée, ils concluent son utilité universelle. Ils lui donnent une forme concise, pittoresque, s'il se peut, et saisissante, pour la communiquer comme axiome à ceux qui s'occupent comme eux de jurisprudence. Puis l'habitude s'en empare, comme d'un moyen d'économiser entre gens du métier le temps et les paroles. On voit que les *aphorismes* traditionnels de jurisprudence ne constituent pas des principes; ce sont des ressources de mnémotechnie; rien de plus. » M. Oudot cite quelques-uns de ces *aphorismes*: *Res perit domino. — Accessorium sequitur naturam rei principalis. — Donner et retenir ne vaut. — Nul ne doit s'enrichir aux dépens d'autrui. — Nemo plus juris transferre potest quam ipse habet. — Si vinco vincentem te, a fortiori te vincam. — En fait de meubles, possession vaut titre.— Bona non dicuntur, nisi deducto œre alieno. — Qui a terme ne doit rien. — Le mari est seigneur et maître de la communauté*. Il en fait la critique en montrant qu'ils ne peuvent guère échapper au reproche ou d'être inexacts au fond, ou d'être inexacts dans la forme, ou de constituer de purs cercles vicieux. Il regrette que ces formules de convention soient encore la grande ressource de l'argumentation au barreau.

Aphorismes d'Hippocrate. Ce livre, que Galien regarde comme l'œuvre de la vieillesse d'Hippocrate, comme le dernier legs de son expérience, est un recueil de sentences qui résument la médecine de l'Ecole de Cos. Les *Aphorismes* nous présentent une suite de propositions relatives à la diététique, à la thérapeutique générale, à l'interprétation des signes considérés surtout au point de vue du pronostic. La manière synthétique et générale dont la pathologie y est envisagée diffère complétement de la méthode descriptive qui est suivie de nos jours, et qui consiste à considérer les maladies comme des individualités distinctes, à les localiser, à les classer comme le naturaliste classe les plantes et les animaux, à étudier la cause de chacune d'elles, ses symptômes, sa marche, sa terminaison, le traitement qu'elle réclame, les lésions qu'elle produit.

Soranus avait divisé les *Aphorismes* en trois sections, Rufus en quatre, Galien en sept; mais ces coupures sont à peu près arbitraires, ce qui ne permet guère d'analyser l'ouvrage.